

Les tests de dépistage rapide de l'hépatite C arrivent enfin

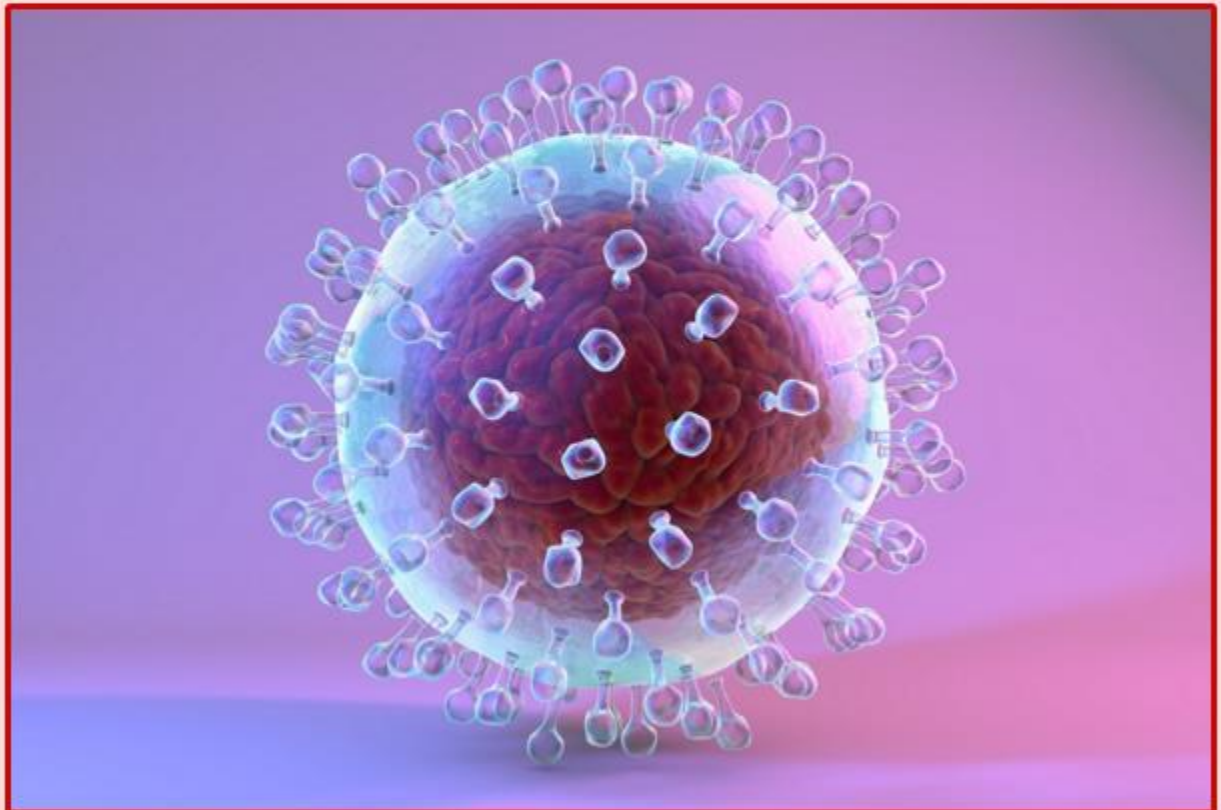
Les tests rapides d'orientation et de diagnostic (TROD) de l'hépatite C arriveront au mois de mai 2016 en France. Ils fourniront un diagnostic en seulement 15 minutes, avec une goutte de sang, et sans nécessiter impérativement un professionnel de santé.

Le 15/04/2016 à 11:32 - **Destination Santé**

 Aucun commentaire | **RÉAGISSEZ**

 Tweet  8

 J'aime  64  Partager



Le virus de l'hépatite C cause des infections aiguës et chroniques du foie, qui peuvent évoluer en cirrhose ou en cancer du foie. © Kateryna Kon, Shutterstock

Alors que le **traitement de l'hépatite C** a connu des avancées spectaculaires avec l'arrivée des nouveaux **antiviraux** à action directe, le **dépistage** de cette **infection virale** reste insuffisant. Environ 80.000 patients infectés ignorent aujourd'hui leur maladie, s'exposant à un risque de complications graves. L'**hépatite C** est à l'origine de 500.000 décès par an dans le monde, dont 3.000 en France.

Il paraît donc essentiel de renforcer le **dépistage**. L'arrivée sur le marché français des premiers TROD devrait y contribuer. Ces tests pourront être réalisés gratuitement auprès d'associations comme HF **Prévention** par exemple. Autrement dit, en dehors des laboratoires d'analyse et des structures de soins. Ce dispositif permettra de simplifier l'accès au dépistage et de toucher au plus près les populations à risque : les usagers de drogue, les travailleurs du sexe ou certaines personnes en situation de précarité sociale. Des camions mobiles de dépistage, conduits par l'association HF Prévention, pourront proposer ainsi leurs services aux toxicomanes et aux **hommes homosexuels**, sur leurs lieux de rencontre.

Capable de détecter des anticorps anti-VHC dans le sang total, le sérum ou le plasma, **Toyo** sera le premier test disponible. Il suffit de prélever une goutte de sang au bout du doigt de la personne testée à l'aide d'une pipette. Le résultat est obtenu en 15 minutes. Médecins, biologistes médicaux, sages-femmes, infirmiers, techniciens de laboratoires ainsi que les non-professionnels de santé formés intervenant dans une structure associative pourront, dès le mois de mai, procéder à ce dépistage.

À découvrir en vidéo autour de ce sujet :



L'hépatite C est une maladie infectieuse qui se transmet principalement par contact avec du sang contaminé. À long terme, elle peut provoquer une cirrhose du foie. L'Institut Pasteur nous explique au cours de cette vidéo comment la recherche pourrait traiter cette maladie.